

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 15 (1879)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

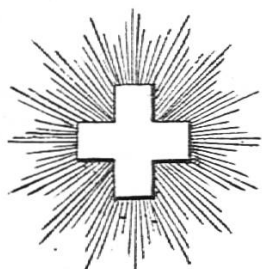
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} FÉVRIER 1879.XV^e Année.N^o 3.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française: Dictionnaire de M. Buisson. — Le Synode scolaire bernois. — Bibliographie: L'instruction publique en Russie par un Russe. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE (Suite).

Dictionnaire de pédagogie publié sous la direction de Ferdinand Buisson, chez Hachette, 1878, Paris.

Nous parlons du Dictionnaire de pédagogie proprement dit; car, parallèlement avec le Dictionnaire de Pédagogie paraît un autre Dictionnaire relatif aux connaissances utiles, une sorte d'encyclopédie à l'usage des instituteurs dont nous ne nous occuperons pas, ayant concentré notre attention sur ce qui est à nos yeux l'ouvrage capital.

Les collaborateurs indiqués en tête des livraisons du *Dictionnaire pédagogique* sont très nombreux. Nous en avons compté 160 de plusieurs pays, et dans ce nombre nous avons trouvé 9 compatriotes. Les articles excellents ne manquent pas dans ce recueil. Nous notons d'abord les articles intitulés *analyse*, *abs-*

traction, activité, cacographie, ardoise, apprentissage à l'École. L'article *Bible*, remarquable d'impartialité ou d'objectivité, comme on dit, met en présence les doctrines des diverses communions ou tendances relatives au St-Livre : catholiques romains, protestants orthodoxes et protestants libéraux. L'opinion des Israélites est également indiquée. Aux articles de théorie et de pratique se mêlent les bibliographies des pédagogues de toutes les nations. La plupart sont bien faites. Mais on nous permettra de souligner l'expression par trop irrévérencieuse de *révasseries colossales* dont s'est servi l'un des collaborateurs de M. Buisson en parlant de deux des premiers penseurs de l'Allemagne, Schelling et Hegel.

L'un des articles les plus instructifs du Dictionnaire de Pédagogie est la bibliographie française ou catalogue, rédigé par année, des ouvrages d'éducation ou d'enseignement écrits en français à dater du XVI^e siècle et en finissant par le premier semestre de l'année 1877. Cette liste, notamment en ce qui concerne notre pays romand, est nécessairement incomplète. Andrié du Locle et Thurmann de Porrentruy ont été omis. Des ouvrages du Père Girard, on ne trouve ni le syllabaire de 1812, ni la grammaire des campagnes de 1820, ni le plan de Fribourg de 1827, ni les rapports sur les Ecoles normales de la Suisse. Il y manque aussi plusieurs ouvrages de l'auteur de ces lignes, entr'autres son Discours de longue haleine fait à la distribution des prix de 1849 sur l'organisation de l'école cantonale de Fribourg et celui qu'il a prononcé à l'inauguration de la statue du Père Girard en 1860. Mais le Dictionnaire de M. Buisson aura plusieurs éditions et nous ferons alors, si Dieu nous prête vie, ce que nous n'avons pu faire pour l'édition actuelle. A l'article Archéologie nous prions aussi M. Buisson de se rappeler l'ouvrage d'un célèbre antiquaire de Normandie, M. de Caumont, intitulé : *Archéologie des écoles primaires*. Mais nous avons déjà dépassé les bornes assignées à cette étude et il ne nous reste que la place nécessaire pour recommander le dictionnaire de Pédagogie et d'instruction publique publié par M. Buisson comme un livre qui doit trouver sa place dans toutes les Bibliothèques scolaires et populaires en raison des questions qu'il agite et résout souvent avec discernement, ainsi que du jour qu'il jette sur les méthodes nouvelles dans des aperçus marqués au coin d'un esprit judicieux, élevé, aussi étranger à l'enthousiasme factice et aux engouements ridicules qu'aux dénigrement mesquins et à un scepticisme stérile.

La France tient naturellement une grande place dans le dic-

tionnaire de pédagogie et une place qui pourra même paraître excessive aux lecteurs non français qui n'y trouvent pas leur pays étudié par province, comme la France l'est par département. Mais n'est-ce pas là le meilleur moyen, l'unique peut-être d'éveiller une généreuse émulation au sein du peuple français et de faire progresser l'instruction publique dans ce grand pays? C'est essentiellement pour la France que ce livre est écrit; ce qui ne l'empêchera pas d'être utile à l'école des autres contrées de l'Europe et, à nous, Suisses français en particulier. Notre pays, d'ailleurs, a toutes les chances d'être favorablement traité dans un recueil qui compte nombre de collaborateurs suisses et dont le rédacteur en chef nous donne tant de marques de sollicitude.

A. DAGUET.

Synode scolaire bernois.

Le synode scolaire bernois a eu, le 3 janvier, à Berne, sa réunion annuelle. L'assemblée était présidée par M. Weingart, professeur à l'école municipale des filles.

La première question à l'ordre du jour concernait les relations des branches réales avec l'enseignement de la langue maternelle.

Le rapport de M. Wælti, basé sur les comptes-rendus des conférences de district, tenait compte des idées diverses qui règnent dans le corps enseignant sur cet objet.

D'après M. Wælti, l'enseignement de la langue doit prédominer pendant les trois ou quatre premières années d'école. Les notions préliminaires puisées dans les branches réales ne sont qu'un accessoire, qu'une espèce de divertissement, utile, il est vrai, pour développer l'esprit de l'enfant. Plus tard, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles doivent être enseignées à part et avoir leur place marquée dans les programmes et dans les tableaux de l'emploi quotidien du temps.

Ce point de vue est celui qui a servi à la rédaction des excellents cours de langue publiés, à Paris, par MM. A. Colin et C^e qui ont pour auteurs MM. Néel, Ed. Rocherolles, Guyau, Larive et Fleury. En effet, en apprenant à lire aux enfants on peut développer leur intelligence par des leçons de choses et leur enseigner facilement les premiers éléments de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, de la grammaire, de l'histoire naturelle.

Le Livre de lecture pour le premier degré des écoles du Jura ber-

nois, rendu obligatoire par la direction de l'éducation, s'éloigne beaucoup de ces principes. Il entasse des mots connus et peu connus, scientifiques parfois, et ne vise qu'à une succession graduelle des difficultés de la lecture. Aussi est-il généralement abandonné pour les méthodes Regimbeau, Néel, Larousse, Gros-selin, etc.

L'enseignement des branches réales doit prendre graduellement de l'extension. On commencera par des exposés biographiques ou monographiques pour passer à l'étude spéciale d'une branche déterminée.

Il est évident que les expressions correctes du maître sont une condition de succès pour le développement du langage de l'élève. Les idées, les faits, les raisonnements présentés à l'enfant sous une forme claire, précise, élégante sont beaucoup mieux saisis et se gravent plus profondément dans l'esprit que les choses confuses mal expliquées.

Le seul moyen de se rendre un compte exact du degré de compréhension d'un élève, c'est l'écriture, car l'enfant ne possède véritablement que ce qu'il sait écrire.

On comprendra aussi qu'il faut laisser à l'instituteur une certaine liberté pour apprécier l'utilité des connaissances réales ou le développement à accorder aux études classiques. Les circonstances locales, la carrière future de l'élève doivent entrer en ligne de compte.

Comme nous l'avons déjà dit, l'enseignement sera encore facilité par la composition de bons livres de lecture, favorisant l'application des programmes et l'étude des branches réales. Il en est de même des gravures, des illustrations, des cartes, des tableaux, des collections, des appareils qui seuls peuvent donner à l'enseignement l'intérêt et la vie quand le maître voue toutes ses forces au but de sa vocation.

Les thèses de M. Wælti furent adoptés à l'unanimité.

L'assemblée passe ensuite à la discussion du plan d'études pour les écoles secondaires et les gymnases. Ce programme, élaboré par des hommes compétents, avait été soumis à une commission nommée par le Conseil d'Etat. Diverses modifications apportées au travail primitif amenèrent la rédaction d'un deuxième projet. Celui-ci fut discuté dans le courant de l'automne dernier par les diverses sections de la *Société des maîtres secondaires*. En décembre la *Société* eut à Berne une réunion générale où deux projets se trouvaient en présence : le deuxième travail de la Commission d'Etat et un programme présenté par les instituteurs de la ville de Berne et des districts environnants. La discussion

dura deux jours et amena la rédaction du troisième projet qui, sauf, quelques modifications de peu d'importance, est adopté par le synode scolaire.

Nous avons tenu à présenter les diverses phases de l'élaboration du programme secondaire pour montrer que rien n'a été laissé au hasard, que toutes les opinions se sont trouvées en présence et ont été discutées. Le nouveau plan d'études est véritablement l'œuvre d'hommes expérimentés ; espérons qu'il durera longtemps et qu'il portera les plus heureux fruits dans notre enseignement moyen.

L'assemblée passe ensuite aux élections et confirme dans sa charge son ancien Comité, sauf deux membres qui sont remplacés par M. Ritschard, ancien Directeur de l'Instruction publique et M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires.

Une soirée familière réunit au Casino les personnes intéressées dans la publication du *Journal scolaire bernois* (*Berner-Schulblatt*). La question d'une édition mi-partie française et mi-partie allemande, dans le genre du *Progrès*, organe des instituteurs belges, fut aussi agitée. D'après MM. Friche et Breuleux, directeurs d'école normale à Porrentruy et à Delémont, un journal s'occupant spécialement des questions scolaires bernoises aurait beaucoup de succès dans la partie catholique du Jura bernois. Mais il paraît que tout le monde n'est pas converti ; du moins M. Gylam, inspecteur d'écoles, fit-il une vive opposition au nouveau projet.

Si personnellement nous avons un vœu à émettre pour les discussions futures du synode scolaire, ce serait qu'il fut nommé un rapporteur français, afin que les délégués du Jura pussent discuter en commun leurs idées et leurs opinions. Au lieu de prendre part bénévolement à des séances où ils ne comprennent rien en face des mets pantagruéliques de dialecte bernois qui leur sont offerts, ils parleraient des manuels en usage, qu'on leur envoie tout faits de Berne, sans autre avis ; ils rechercheraient les moyens de vivifier les aspirations intellectuelles du corps enseignant ; ils fraterniseraient pendant quelques heures pour s'encourager à la persévérance et à la confiance dans une carrière où l'instituteur semble ne s'attirer que des déceptions, s'il ne récolte d'en bas, l'ingratitude et d'en haut le mépris. H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Progrès de l'instruction publique en Russie, par un Russe¹.

Sous le fameux empereur Nicolas, le héros de l'absolutisme, les serfs, c'est-à-dire le 14^e pour 100 de la population russe, étaient condamnés à l'ignorance absolue. L'instruction, un peu développée, était à peu près à l'usage exclusif de la noblesse, c'est-à-dire de 40,000 personnes sur un total de 62 millions de sujets. En 1849, le nombre des universités fut fixé à cinq et le maximum des étudiants à 300 pour chaque université. Les facultés de médecine étaient exceptées. Sous l'empereur Alexandre II, cet état de choses changea complètement et un grand essor succéda à la compression antérieure. Un nombre illimité d'élèves furent admis aux cours universitaires.

Les femmes y avaient leur entrée et les peines corporelles étaient abolies. Les sociétés et la publication de journaux et de revues étaient permises. *Temps heureux d'espérances*, s'écriait le poète Nékrassof, car ce temps ne dura pas et fit place à une nouvelle compression dont on ne nous dit la vraie cause qu'à la fin de la brochure, c'est-à-dire l'attentat de Karakozoff contre l'empereur en 1866, indice de tendances anarchiques d'une certaine partie de la nation et d'un esprit d'émancipation que notre anonyme admire, mais que nous n'admirons pas autant que lui puisqu'il se traduit par la propagande du matérialisme de Büchner. Mais les mesures de rigueur du ministre Poutiatine, du général Ignatieff et de Pierre Schouvaloff n'eurent pour effet que d'exciter les esprits. Il fallut donner un successeur à Poutiatine dans la personne de Golovine, qui montra un grand zèle pour le développement des écoles primaires en leur donnant pour base le sentiment religieux que notre auteur confond purement et simplement avec la superstition. Golovine a eu aussi le tort, selon notre Russe, de diviser les écoles moyennes en classiques et réales. Les études classiques seraient-elles aussi entachées de superstition aux yeux de l'écrivain moscovite? Il le paraîtrait à en juger par le procès qu'il fait au comte Tolstoï, le successeur de Golovine au ministère de l'instruction publique, à cause de la sollicitude accordée par ce seigneur aux études classiques, stigmatisées par l'anonyme du nom de langues mortes. Toutes les sympathies de l'auteur sont pour les sciences naturelles et les mathématiques, et le pourquoi, il l'avoue sans détour, *c'est parce qu'elles forment des générations hostiles au dogme et aux préceptes de l'Eglise*. Il en donne, il est vrai, une autre raison plus acceptable. Il parle des connaissances utiles qui permettent aux jeunes gens de chercher une vie indépendante en dehors des carrières administratives qui les réduisent à la condition d'esclave du pouvoir.

L'auteur nous montre les universités russes placées sous le joug de fer d'une police, non-seulement ombrageuse, tracassière, mais arbitraire et cruelle, transparente, transportant en masse élèves et professeurs, quand ils s'écartent de la voie tracée.

¹ Neuchâtel et Genève, Sandoz. 56 pages.

Bien que l'instruction moyenne ou secondaire ne prête pas aux mêmes défiances que l'instruction universitaire, le gouvernement est loin de la favoriser davantage, si l'on en croit l'auteur, puisqu'il n'y a en Russie que 70,000 collégiens, c'est-à-dire de 1 pour 1145 de la population totale de l'empire, pendant que ce rapport est en France de 1 pour 250 et de 1 pour 228 en Allemagne.

L'instruction des filles est en revanche en grand progrès et peut servir de *modèle à plusieurs des nations les plus civilisées*. L'auteur en donne pour exemple ce qui se passe à l'université de Zurich où les élèves des gymnases féminins de la Russie ont été reconnues mieux préparées que toutes les autres demoiselles. Ces progymnases et gymnases féminins sont au nombre de 198 et comptent 30,000 élèves. Ne sont pas comprises dans ce nombre les 6000 demoiselles qui reçoivent l'enseignement secondaire, dans quelques-unes des villes principales de l'empire.

La statistique des écoles élémentaires étant encore très incomplète, l'auteur ne peut nous donner à cet égard que des chiffres approximatifs, desquels il résulterait que le nombre des élèves des écoles primaires de garçons n'est que de 785,465 et celui des filles de 170,034 ; chiffre qui de l'avis du comte Tolstoï lui-même (l'auteur le traite cependant sans façon de despote et de Jésuite) est trop au-dessous des besoins réels de la population qui devrait avoir 144,000 écoles, si l'on prenait pour base une école primaire pour 500 habitants comme dans certains pays de l'Europe.

L'auteur estime que la Russie ne dépense que 42,000,000 de roubles par an pour l'instruction, mais il se console en se rappelant qu'elle en dépensait seulement 2,837,000 en 1855, l'année de la mort de l'empereur Nicolas. Mais ce qui l'afflige ce sont les dépenses que fait la Russie pour cette partie de l'instruction qui tourne surtout à l'avantage des classes supérieures et privilégiées : « Les enfants des parents qui occupent les places les plus élevées et les plus lucratives sont aussi les plus favorisés sous le rapport de l'éducation. Les talents et les aptitudes n'y sont pour rien ; la loi déclare qu'un médecin ou un technicien, fut-il un homme de génie, vaut moins qu'un officier de cavalerie. »

L'instruction publique ne sera réellement en progrès en Russie que lorsque le peuple s'en occupera lui-même et lui viendra en aide par ses dons, comme cela a commencé en certains endroits où des municipalités, des corporations, ont pris la chose en main. L'exemple leur avait été donné par quelques grands seigneurs et employés, un Narichkine, Galagan, l'ingénieur Poliakoff, le banquier Stieglitz à St-Pétersbourg.

Outre les écoles qu'on vient d'indiquer, la Russie possède des écoles ecclésiastiques qui coûtent à l'Etat 6 millions de roubles par an et sont peuplées de 12,227 élèves au lieu de 15,585 élèves qu'elles avaient auparavant ; « preuve, dit l'auteur, que la vraie science a pénétré jusque dans les couches les plus obscures de la société russe. Le St-Synode a dû diminuer aussi le nombre des paroisses. Au reste les plus avancés, radicaux et athées, sont les anciens élèves des séminaires.

Aux écoles ecclésiastiques, il faut joindre comme école spéciale celle de l'armée. L'auteur constate ici de grands progrès dus principalement au ministre Milutine. Aujourd'hui 50 pour 100 des soldats russes savent lire et écrire, tandis que les recrues sont presque toutes illettrées. Les plus instruits des soldats sont ceux de l'artillerie et du génie auxquels on enseigne le calcul et les premiers éléments de géométrie. Milutine est, au dire de l'auteur, l'antagoniste déclaré de Tolstoï, le ministre de l'instruction publique.

En récapitulant les faits et les idées de sa brochure, l'écrivain russe termine par cette phrase significative et caractéristique de l'opinion à laquelle il appartient. En somme, l'enseignement réel « fait des progrès » en dépit des persécutions soulevées par les rétrogrades. Mais, pour « garantir ces progrès dans l'avenir, il n'y a qu'un seul moyen efficace, » mettre fin à l'absolutisme du gouvernement et rendre à la nation le « droit de disposer de ses destinées. »

L'absolutisme, oui, c'est un grand fléau et l'auteur de l'écrit que nous venons d'analyser nous fait une fois de plus toucher du doigt cette vérité démontrée déjà par l'expérience d'autres peuples ; c'est que la compression religieuse et politique engendre par réaction la démagogie et l'athéisme qu'on dirait être le dernier mot des Russes soi-disant avancés à en juger par cet écrit. Mais, au risque de passer pour rétrograde à leurs yeux, comme le comte Tolstoï, nous ne croyons pas, pour notre compte, au salut de la Russie par les doctrines matérialistes, dissolvantes, nihilistes et anarchiques.

Quel homme tant soit peu éclairé par les enseignements de l'histoire, en est encore à ignorer que si le despotisme engendre l'anarchie, l'anarchie à son tour est le meilleur conducteur du despotisme qu'il provoque et légitime en quelque sorte, en contraignant les amis de la liberté eux-mêmes à préférer les maux de l'absolutisme aux horreurs de la démagogie irresponsable et sanguinaire. A. DAGUET.

DAGUET (Alexandre). — *Histoire de la Confédération suisse*. 7^e édition. 1^{er} volume 462 pages. Georg, libraire-éditeur, Genève, 1879.

DAGUET (Alexandre). — *Histoire abrégée de la Confédération suisse à l'usage des écoles et des familles*. 6^e édition Lebet éditeur, Lausanne. 292 pages.

Nous ne pouvons qu'annoncer ces livres ; le manque de place nous oblige à renvoyer à plus tard le compte-rendu détaillé et surtout *critique*, que l'auteur lui-même désirerait faire de ces deux fruits de son travail.

REITZEL (Aug.). *Deutsche Sprechübungen mit systematischem Wörterverzeichnis für französische Schulen*. Lausanne, Imer et Payot. 1879. — 272 pages.

Les « *Deutsche Sprechübungen* » par A. Reitzel, se recommandent par le double but, de fournir à l'élève l'occasion d'enrichir son vocabu-

laire et de lui apprendre à former des phrases dans la langue allemande. La méthode, sans être nouvelle, est très pratique et bannit autant que possible le travail machinal. La matière est presque trop variée et trop riche ; le maître qui se servira de ce livre fera bien de choisir dans cet ouvrage substantiel et bien conçu. D.

Graberg, Werkzeichnen (Dessin industriel). II. Grundformen für Maurer und Zimmerleute (Orell Füssli & C^e, Zurich.)

Petit ouvrage très pratique comme le 1^{er} cahier que nous avons annoncé l'année passée (p. 26). Nous croyons que ces cahiers peuvent rendre de bons services dans les écoles industrielles et, dans certains cas, dans les écoles complémentaires. A. R.

Lectures illustrées. Année 1878, 190 p. Lausanne, agence de la Société des écoles du dimanche.

Ce journal, dont le prix d'abonnement est si minime, 2 fr., ou 1 fr. 25, quand plusieurs exemplaires sont expédiés à la même adresse, fait depuis de longues années la joie de bien des enfants, et nous savons par expérience qu'il est lu avec plaisir et profit. Les illustrations sont en général très bonnes et le texte répond à ce que l'on est en droit de demander pour des enfants. Nous pouvons donc vivement recommander à toutes les familles protestantes soit d'acheter les volumes qui ont déjà paru, soit de s'abonner à l'année qui vient de commencer. A. R.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ZURICH. — M. Utzinger, dont les journaux nous ont appris la mort et que nous avons cité dans notre nécrologie, n'est pas le co-rédacteur du *Beobachter* et le membre du Comité central de la Société suisse, mais son père, vétéran de l'école pédagogique de Scherr. Notre collègue du Comité central se porte à merveille et proteste contre son décès présumé.

Nous apprenons aussi que le *Beobachter* de Winterthour, comme nous l'appelions par habitude, doit s'appeler le *Beobachter* de Zurich, puisque cette feuille se publie depuis deux ans dans le chef-lieu du canton et non plus dans la ville de la Töss.

— Nous extrayons du rapport de la Direction de l'instruction publique de ce canton quelques détails instructifs :

« Les écoles ne peuvent pas être jugées à l'aide de chiffres bruts. Les chiffres doivent être remplacés par une appréciation raisonnée. Sur 600 écoles environ que compte ce canton, 15 ont été déclarées insuffisantes. Les écoles des villages de la montagne ont reçu une amélioration sensible. Le système qui consiste à établir plusieurs classes et celui d'une classe unique ont encore leurs partisans et leurs contradicteurs.

Mais on a fait la remarque que le système d'une seule classe demande un maître très capable et non un commençant à la parole exubérante et sans autorité. L'école élémentaire rend de bons services. Toutefois plus d'un instituteur, ceux surtout de la classe la plus élevée veulent aller trop loin et marchent trop vite, au détriment d'une culture graduée et progressive. Les instituteurs d'un district se sont entendus pour s'en tenir aux éléments de l'écriture la première année de l'école et n'aborder l'imprimé que dans la seconde année d'école, en variant les exercices écrits. On se plaint quant à l'enseignement religieux de la confusion qui règne dans ce domaine. On voudrait qu'il fut l'objet d'une réglementation spéciale. L'ordre et la propreté des écoles ont beaucoup gagné. Les instituteurs et institutrices montrent un zèle et une conscience remarquables dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les absences ont diminué grâce aux efforts des autorités communales. Mais il s'en faut de beaucoup qu'on soit arrivé à l'uniformité dans la manière de procéder à cet égard. L'école d'ouvrage est en progrès. Des dames inspectrices, visitent ces classes. D'après le *Beobachter de Zurich*. »

BERNE. — Encore un instituteur capable de moins. Samuel Nicolas Rohrer de Bolligen était né en 1843 et en fonctions comme régent depuis 1859. Rohrer avait le feu sacré et ne se croyait pas un phénix parce qu'il avait achevé ses cours avec succès à l'école normale. Il ne cessait de travailler à son perfectionnement et avait accepté un poste d'instituteur dans le voisinage du chef-lieu où il espérait pouvoir élargir son horizon intellectuel. La maladie est venue malheureusement interrompre son utile carrière et l'enlever à son école. Religieux sans hypocrisie Rohrer appartenait à la tendance positive de son église. (*Blätter für die Christliche Schule von Bern.*) Nous voyons avec plaisir le *Berner-schulblatt* rendre hommage au mérite de M. Rohrer.

— Une correspondance insérée dans le n° 50 et du 14 décembre de la *Schweizerische Schulzeitung* nous confirme dans notre opinion que Berne a tort de vouloir créer une concurrence à l'Exposition scolaire permanente de Zurich. Mieux vaut une seule exposition que 25. C'est dans ce domaine que la centralisation est nécessaire ; que la dissémination et le double ou le triple emploi sont nuisibles ; que nous n'aurons quelque chose de vraiment beau et grand qu'en concentrant nos forces et les productions pédagogiques de la Suisse, nos collections, les travaux des élèves. Une exposition unique donnera bien mieux l'idée de l'ensemble que plusieurs expositions isolées et serait digne du pays qui a donné le jour à J.-J. Rousseau, Pestalozzi, Girard, Wehrli, Fellenberg, François Naville.

SCHWYTZ. — Le *Messenger* de la Suisse primitive nous donne quelques détails sur une conférence des instituteurs du district du cercle de Schwytz, à Brunnen, sous la présidence de M. Marti, inspecteur et directeur de l'école normale. Un instituteur a expliqué une poésie à des enfants ; un autre a traité par écrit le sujet suivant : *l'instituteur donnant une leçon*, et, un troisième a parlé sur la question de la manière dont on peut former les enfants à la politesse à observer à l'école et au dehors. La conférence s'est terminée par un cordial repas pris en commun au *Cheval-Blanc*.

BELGIQUE. — Le roi des Belges, Léopold II, a ouvert les chambres par les paroles significatives qu'on va lire et qui marquent le dessein bien attesté de ce monarque constitutionnel et de son cabinet actuel de rendre l'école tout à fait laïque, non pas sans doute dans le sens que donnent à ce mot les ennemis de toute idée religieuse, mais dans celui que l'on entend ordinairement par ce terme dans les pays où la séparation s'est opérée entre l'enseignement religieux et l'enseignement civil.

« La culture intellectuelle d'un peuple, dit le roi, est plus que jamais, au temps présent, la source essentielle de sa prospérité. En créant un ministère spécial de l'instruction publique, mon gouvernement a suffisamment annoncé la résolution de veiller avec un soin particulier à ce noble et grand intérêt. L'enseignement donné aux frais de l'Etat doit être placé *sous la direction et sous la surveillance exclusives de l'autorité civile*. Il aura pour mission, à tous les degrés, d'inspirer aux jeunes générations l'amour et le respect des principes sur lesquels reposent nos libres institutions. Mon gouvernement réclamera votre concours pour étendre et fortifier cet enseignement. Une seule session ne suffira pas à terminer cette œuvre de transformation et de développement, mais les projets qui vous seront très-prochainement présentés traceront nettement la voie dans laquelle mon gouvernement croit devoir inviter les représentants du pays à marcher avec lui ».

HONGRIE. — M. Frédéric Schwiedland de Neuchâtel qui, depuis plus de 25 ans, enseigne le français dans les établissements d'instruction publique de Buda-Pesth et a traduit plusieurs ouvrages de statistique, a reçu du Ministre de l'instruction publique de France les palmes d'officier d'académie pour ses traductions et les ouvrages de grammaire qui figuraient à l'Exposition.

AUTRICHE. — Le 6 décembre est mort à Vienne un prélat originaire du Jura bernois, Mgr. Mislin, ancien directeur du collège de Porrentruy. Eloigné de cette ville par les événements qui transformèrent le collège ecclésiastique en établissement laïque, en 1836, M. Mislin devint gouverneur des enfants du comte de Bombelles, ambassadeur d'Autriche en Suisse, puis professeur de géographie des princes impériaux sous les auspices de l'archi-duchesse Sophie, dont l'historien Gervinus par le comte de la forte tête de la famille impériale. M. Mislin eut pour élèves l'empereur François-Joseph et son frère Maximilien, l'infortuné empereur du Mexique.

La *Liberté de Fribourg* raconte que le professeur de géographie eut souvent l'honneur d'être consulté par les Habsbourg dans les circonstances graves par lesquelles cette famille a passé depuis 1848.

M. Mislin a raconté l'état de l'Autriche et de la Hongrie au moment de son départ pour la Terre-Sainte, dans le livre qu'il a consacré au récit de son pèlerinage, en trois volumes et qui serait un ouvrage remarquable, au dire du journal que nous citons. N'ayant pas ce livre à notre disposition, nous ne sommes pas en état de comparer cet ouvrage avec celui du Père Géramb de la Trappe et l'ouvrage plus répandu et si bien fait de M. Félix Bovet

PARTIE PRATIQUE

Enseignement de la composition dans les écoles primaires (Suite).

DESCRIPTIONS SUCCINCTES.

(Voir les explications du supplément au n° 22, année 1878.)

2^o *Végétaux.*

SUJET : **Le chêne.**

¹ Le chêne est un arbre forestier. ² Il prospère surtout dans un sol argileux, profond et un peu humide. ³ Ses racines sont fortement pivotantes, son tronc est droit et bien proportionné, ses branches noueuses et tortues. Il a l'écorce rugueuse et crevassée ; ses feuilles sont entièrement dépourvues de poils et profondément sinuées sur les bords (crénelées). ⁴ Il fleurit en mai ; ses fleurs, de couleur verdâtre, sont disposées en chatons. Il porte des fruits secs, nommés *glands*, entourés d'un involucre écaillé. Les glands mûrissent en automne. ⁵ Ils servent à la propagation de l'espèce, et on les utilise aussi pour l'engraissement des porcs. Le bois du chêne est excellent pour les constructions et le chauffage ; on en fait aussi des meubles et des boiseries ; son écorce est employée pour le tannage des cuirs ; enfin, les noix de galle, qui sont des *excroissances sphériques* produites sur ses feuilles par la piqûre d'un insecte, servent à la teinture en noir et à la fabrication de l'encre.

(*Le châtaignier.*)

SUJET : **Le cerisier.**

¹ Le cerisier est un arbre fruitier. ² On le cultive dans les vergers, mais il vient aussi en plein vent et dans le sol le plus rocailleux. ³ Il a des racines assez fortes, une tige ligneuse, à écorce mince et lisse, des rameaux épars ou réunis, des feuilles ovales légèrement dentelées, des fleurs blanches à cinq pétales et disposées en ombelles, des fruits charnus, globuleux ou oblongs, avec un noyau lisse, et fixés aux rameaux par un pédoncule (queue) long et flexible. ⁴ Il fleurit en avril ou en mai ; ses fruits mûrissent en juin. On distingue trois variétés de cerises : les cerises douces à chair ferme, les cerises douces à chair tendre et fondante, et les cerises acides ou griottes. Les griottes sont d'un rouge vif ; les autres cerises sont couleur de chair, brunes ou noires. On multiplie les cerisiers par le moyen de leurs noyaux ou de leurs rejetons. ⁵ Les cerises sont un aliment aussi sain que savoureux ; on les conserve par la *dessiccation* ; on les emploie encore à la préparation de plusieurs confitures ; enfin on en obtient par la distillation des liqueurs très recherchées. Son bois donne un assez bon combustible, et il est aussi employé par le menuisier et le tourneur.

(*Le prunier.*)

SUJET : **Le chou-rave.**

¹ Le chou-rave est un légume. ² On le cultive dans les jardins pota-

gers. ³ Il a les racines fibreuses, la tige herbacée, courte et présentant à sa partie inférieure un renflement volumineux et charnu. Ses feuilles sont droites, grandes et profondément découpées; la fleur, d'un jaune pâle, a quatre pétales disposées en croix, le fruit est une gousse grêle et effilée à son extrémité, renfermant des graines globuleuses et oléifères. ⁴ Le chou-rave se sème depuis mars jusqu'en juin. ⁵ La partie renflée de la tige constitue un excellent légume; on la mange avant l'entier développement de la plante; sa saveur tient à la fois du chou et de la rave. Dans quelques pays on sème ce légume comme fourrage. (*Le colza.*)

EXERCICE DE DICTION

Discours d'abdication de Jean Casimir, roi de Pologne.*

- | | |
|-------------------------|---|
| 1. Simple et touchant. | 1 Accablé, par les sollicitudes de vingt ans de règne, ; moi, ; votre roi ; et votre père, |
| 2. Légèrement excité. | je remets entre vos mains 2 ce que le monde estime le plus, une couronne ; et je choisis pour trône ; six pieds de terre ; qui me réuniront à mes pères. |
| 3. Avec émotion. | 3 En montrant mon tombeau à vos enfants, ; dites-leur ; que j'étais le premier dans le combat, et le dernier dans la retraite ; que j'ai renoncé 4 à la grandeur des rois ; ; |
| 4. Soutenu. | 5 pour le bien de la patrie ; que j'ai rendu le sceptre ; à ceux qui me l'avaient donné. |
| 5. Pénétré et onctueux. | 6 Ce fut votre amour pour moi qui m'éleva au rang suprême, ; 7 et c'est mon amour pour vous ; qui m'en fait descendre. |
| 6. Touchant. | 8 Plusieurs de mes prédécesseurs ; ont transmis le sceptre à leurs fils ; ou à leurs frères ; 9 moi, je le remets à la patrie ; dont j'ai été l'enfant et le père. 10 Dès ce moment, ; du faite des grandeurs je rentre dans la foule ; de seigneur, je deviens sujet ; 11 de roi, ; 12 votre concitoyen ; et je laisse ma place à celui que vous estimez digne de vos suffrages. 13 La République ; choisira bien, 14 et prospérera, ; si le Ciel ; m'écoute dans la solitude ; où je me propose de passer les jours ; qu'il daignera m'accorder.... |
| 7. Avec conviction. | |
| 8. Soutenu et raisonné. | |
| 9. Doux avec noblesse. | |
| 10. Plus animé. | |
| 11. Appuyé. | |
| 12. Plus simple. | |
| 13. Positif. | |
| 14. Avec onction. | |

(Méthode Roosmalen.)

Le ton général de ces paroles doit avoir de la dignité, de la bienveillance et surtout beaucoup d'émotion. Physionomie bienveillante, tenue noble mais sans raideur, point de gestes.

* Jean Casimir, roi de Pologne, fils de Sigismond III, était jésuite et avait reçu du pape Innocent X le chapeau de cardinal, lorsque les Polonais le choisirent pour leur roi en 1648. Après 19 ans de règne, il abdiqua et se retira en France, où il mourut, à Nevers en 1672.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes recueillis dans les écoles enfantines de Genève.

Nombre 4.

I. Le petit Jean joue dans la cour avec sa sœur ; la petite Adèle y joue aussi avec son frère. Combien y a-t-il d'enfants qui jouent dans la cour, combien de garçons et combien de filles ?

II. Bruno, le gros chien de garde du papa de Mina s'est cassé la patte. Combien Bruno a-t-il de pattes en bon état ?

III. Frédéric a reçu la moitié de 4 francs et la moitié de 2 francs ; si son oncle lui donne encore un franc, combien Frédéric aura-t-il de francs en tout ?

IV. Alice tricote pour les étrennes de sa grand-maman 4 beaux bas gris, bien chauds. Combien cela fera-t-il de paires ?

V. Les enfants de notre école y viennent 2 fois par jour. Il est mardi après-midi. Combien de jours se sont écoulés depuis dimanche, et combien de fois, depuis lors, nos enfants sont-ils venus à l'école ?

Nombre 5.

I. Alexandre a dessiné une étoile aux quatre coins de son ardoise, puis une étoile au milieu. Combien y a-t-il d'étoiles sur l'ardoise d'Alexandre ?

II. Pierre a 5 noix, il en mange 1 en allant à l'école ; en arrivant il donne la moitié de ce qui lui reste à son ami François. Combien reste-t-il de noix à Pierre ?

III. Henri a 5 ans ; sa petite sœur a la moitié de son âge ; quel âge a la petite sœur d'Henri ?

IV. Louise a deux ans, son frère Henri a deux ans de plus qu'elle et son frère Jules un an de plus qu'Henri. Quel âge ont les frères de Louise ?

V. Amélie a dans sa petite tire-lire 1 fois 1 centime et 2×2 centimes. Amélie a-t-elle assez d'argent pour acheter une gravure de 5 centimes ?

V. Avant d'aller au lit, le petit Charles a baisé sa bonne maman 2 fois sur chaque joue et 1 fois sur le front. Combien lui a-t-il donné de baisers ?

(Degré intermédiaire.)

Problèmes donnés à Carlsruhe (1 oct. 78), examens d'entrée à l'école normale. (Temps laissé pour résoudre ces problèmes, $1 \frac{1}{2}$ h.)

7. Quel produit obtient-on en prenant 13 fois la onzième partie de $6 \frac{2}{9}$ et en la multipliant par la septième partie de $5 \frac{7}{13}$ prise 11 fois ? (64.)

8. Si $76 \frac{1}{2}$ m. de drap coûtent 271 $\frac{1}{4}$ marcs de plus que $54 \frac{4}{5}$ m. de drap de même qualité, quel est le prix du mètre ? ($12 \frac{1}{2}$ marcs.)

9. Quel capital faut-il posséder si, à 4 %, il doit rapporter assez pour pouvoir dépenser 2 marcs par jour, après avoir payé l'impôt de l'Etat qui est de 26 pfennigs pour 100 marcs de capital et l'impôt communal qui est de 14 pfennigs pour 100 marcs de capital ? (20,277 marcs 78 pf.)

10. 0,01017 : 0,009 ? (1,13).
11. Multiplier par 1000 la fraction 0,010048. (10,048).
12. De combien la somme des deux fractions 0,275 et 0,5 est-elle plus grande que leur produit ? (0,6385.)
13. Exprimer le résultat du problème précédent par une fraction ordinaire. $\left(\frac{1277}{2000}\right)$

14. Quelqu'un achète 1 kg. d'une marchandise pour 12 fr. 05. Quel sera, en pfennings, le prix de vente du gramme, si l'on veut gagner les 20 % ? (1 marc = 1 fr. 25. — 1,2 pf.)

Parmi les questions qu'il fallait traiter par écrit, notons les deux suivantes : Description botanique de la carotte. — Le pôle nord et le pôle sud de la terre.

(Sur 108 jeunes gens qui s'étaient présentés, 40 furent admis.)

(Degré supérieur.)

10. Le poids spécifique de la fonte est 7,25. Quel est le poids d'un tuyau en fonte qui a 6 m. de long et dont les parois ont une épaisseur de 3 cm., le diamètre de l'espace vide étant de 0^m,3 ? (1352^{kg},241.)

11. Combien de plomb faut-il pour fondre 1000 balles d'un diamètre de 1^{cm},9, sachant que le poids spécifique du plomb est 11,4 ? (32^{kg},305.)

12. On a un rouleau de fil de cuivre qui pèse 4^{kg},45. Le fil a un diamètre de 0,002. Quelle en est la longueur, sachant que le poids spécifique du cuivre est 8,9 ? (159^m,24.)

13. Une boule en laiton a un diamètre de 40 cm., le laiton se compose de 62 parties de cuivre et de 61 parties de zinc ; le poids spécifique du premier est 8,8 et celui du second 7,0. Combien faut-il de kilos de chaque métal et quel est le poids de la boule ? (148 ^{kg}, 56 de cuivre et 116 ^{kg}. 54 de zinc. — 265 ^{kg}. 1.)

14. Calculer le poids de l'air contenu dans une chambre de 6 m. de long, de 4^m,5 de large et de 3^m,75 de haut, sachant que le poids spécifique de l'air est 0,0012346 ? (125 kg.)

* 15. On a un fil d'argent de 0^m,0015 de diamètre. Ce fil pèse 3^{gr},2875. La densité de l'argent est 10,47. On couvre ce fil d'une couche d'or de 0^m,0002 d'épaisseur. La densité de l'or est 19,26. Quel est le poids de l'or ainsi employé ?

Solution du problème 5, page 16.

Soient V le volume du bloc de glace, v le volume d'eau déplacé ; D la densité de la glace, et D' la densité de l'eau de mer.

Pour qu'un corps flotte à la surface de l'eau, il faut que le volume d'eau qu'il déplace soit égal à son propre poids. V et v ont donc le même poids. De plus, les volumes V et v étant différents sont en raison inverse des

densités ; donc $\frac{V}{v} = \frac{D'}{D}$.

D'autre part les parallélépipèdes de même base V et v sont entre eux comme leurs hauteurs ; donc $\frac{V}{v} = \frac{H}{h}$, et $\frac{H}{h} = \frac{D'}{D}$, d'où $h = H \times \frac{D}{D'}$.

Or, nous pouvons prendre pour H chacune des 3 quantités données dans le problème, et la hauteur du parallépipède au-dessus de la surface de la mer sera a) $0^m,982$; b) $1^m,474$, ou c) $1^m,914$. Reçu la solution juste de MM. Bonard (Ec. nor. Lausanne), Stébler (Ec. sec. Locle). Ce dernier a aussi calculé que le capital que mon ami Henri posséderait, s'il n'avait pas fumé 2 cigares par jour, s'élèverait à 8256 fr. 60. — Nous avons aussi reçu quelques calculs bien faits par les élèves de M. Favre.

COMPTE. — PROBLÈME.

1. Etablir le prix de revient des marchandises suivantes :

Reçu de MM. Tompson et Cie, à Londres, les marchandises désignées ci-après, expédiées par grande vitesse, en une caisse n° 15. Valeur 30 jours et 3 % d'escompte.

600 paquets épingles à cheveux n° 2, 2 pouces, à 90 cent. le paquet.

500 » » » n° 4, 3 pouces, à fr. 1,10 le paquet.

70 douzaines bobines coton blanc, 200 yards, à 1 fr. la douzaine.

60 » » » 500 yards, à 2 fr. 50 la douzaine.

3 » boucles unies, argentées pour souliers, à 10 fr. la douz.

3 » » ciselées, acier » à 15 fr. la douz.

6 grosses boutons façonnés, dorés 12^{mm} , à 8 fr. la grosse.

3 » » émaillés, 14^{mm} , à 12 fr. la grosse.

Escompte 3 % — Frais et droits 25 fr. 07. — Frais généraux 8 %.

(Proposé par M. E. Favez.)

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème I, page 16.

Soit le quadrilatère ABCD dans lequel on a $AC = 0^m,56$, $BD = 0^m,64$ et angle $BOC = 60^\circ$. Si des points A, B, C, D on mène des parallèles aux deux diagonales, on obtient le parallélogramme a b c d, double du quadrilatère donné. (Prière de faire le dessin de manière à ce que A soit sur le côté a d, D sur le côté d c, C sur le côté b c.) Déterminons la longueur de a h, hauteur du parallélogramme. Dans le triangle a h b, on a angle b = 60° , angle h = 90° (angle droit), donc angle a = 30° , d'où $a h = \frac{2}{3}$ de a b = $\frac{2}{3}$ de $0,56 = 0^m,3733$. — La surface du parallélogramme est donc = $0^m,64 \times 0^m,3733 = 0^{\text{mq}}, 338912$, et celle du quadrilatère = $0^{\text{mq}}, 119456$.

PROBLÈME.

III. Une meule de foin de forme conique a un volume de $31^{\text{mc}}, 416$. Deux enfants en font successivement le tour en suivant un cercle circonscrivant la meule et éloigné de celle-ci de $1^m,25$. Le 1^{er} en fait le tour en 30 pas, le 2^d en 36 pas. La différence de la longueur de leurs pas est de $0^m,1309$. Quelle est la hauteur de la meule? ($\pi = 3,1416$.)
(Proposé par M. Besson-Corboz.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.